

Affaire McKinsey : l'Etat au tribunal

Article rédigé par *lecourrier-du-soir.com*, le 17 février 2021

Source [*lecourrier-du-soir.com*] L'Etat français est convoqué au tribunal ce mardi 16 février. Le cabinet français TNP l'accuse de favoritisme en octroyant un marché de 12 millions d'euros au cabinet américain McKinsey, d'après [Consultor.fr](#)

Emmanuel Macron s'en mordra certainement les doigts pour avoir recruté le cabinet de conseil américain McKinsey qui, ces derniers jours, a subi d'énormes ennuis judiciaires. En effet, après avoir été condamné à 573 millions de dollars pour son rôle dans la crise des opioïdes, McKinsey a récemment été condamné par un tribunal britannique à plus de 3 millions de dollars pour loyer impayé à Londres.

En France, depuis bientôt un mois, le nom du cabinet est sur toutes les lèvres. Beaucoup, notamment dans la presse, fustigent son influence de plus en plus importante dans les prises de décisions mais surtout le fait qu'il soit préféré aux fonctionnaires d'Etat désormais relégués au second plan. Mais, il n'y a pas que les fonctionnaires qui se fâchent de l'emprise de McKinsey dans les décisions étatiques. Ses concurrents aussi n'en peuvent plus.

C'est du moins ce que nous apprend le média [Consultor.fr](#) qui, ce 12 février, a révélé que l'Etat français est convoqué au tribunal ce 16 février. Que reproche-t-on à l'Etat? En effet, d'après Consultor, l'Etat est poursuivi par un cabinet français TNP qui l'accuse de favoritisme à l'endroit de McKinsey. TNP dénonce le fait que l'Etat ait alloué un important marché à McKinsey pour l'aider à réduire les achats de ses opérateurs.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)